

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Création d'un poste d'adjoint
technique 2^{ème} classe
Durée hebdomadaire de
travail 10 heures

SOUS-PREFECTURE DE VIENNE

22 AOÛT 2013

L'an deux mille treize, le 17 juillet, le Conseil Municipal de la commune de Revel-Tourdan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame DEZARNAUD Sylvie, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : quinze

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 juillet 2013

Présents : DEZARNAUD S - BOUVERET M - BAGNIS A - BRUCHON D - ROUX G (procuration MAGNAT A) - ALLIGIER JC - ARGOUD Y - COZ L - FINAND F - LAMBERT C - OKOUMOUCHIAN G - PINGET MC - POIPY L

Absents (excusés) : BALLESTA P - MAGNAT A - BRUCHON D

Délibération 2013.033

Madame le Maire rappelle qu'une réorganisation a été nécessaire suite à la demande de mutation déposée par Mme GIRAUD Monique qui rejoint la commune de Saint Barthélémy.

Madame le Maire propose au conseil municipal de créer un nouveau poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe avec une durée hebdomadaire de travail de 10 heures.

La personne recrutée assurerait la surveillance des enfants pendant le temps de restauration scolaire ainsi que l'entretien des locaux scolaires avec une autre personne.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

Décide :

- La création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe, durée hebdomadaire de travail 10 heures, à compter du 1^{er} septembre 2013

Pour copie certifiée conforme
Le 14 août 2013

Le Maire,
Sylvie DEZARNAUD



[Handwritten signature in black ink over the official stamp]